REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

VOIX ET PERSPECTIVES

« Tout ce que je veux, c'est savoir » : les témoignages de familles de migrants disparus au Zimbabwe

Traduit de l'anglais

Une maison rurale à Gwanda où vivent, depuis cinq ans, les membres de la famille – la fille, la mère, la sœur et la tante – d'une personne disparue, sans savoir le lieu où elle se trouve, ni le sort qui lui a été réservé. Photo de Jesilyn Dendere, © CICR.

Chaque jour, partout dans le monde, des personnes quittent leur domicile en quête d'une vie meilleure. Sur la route, beaucoup disparaissent. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pour mandat de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence ce qui, dans certaines situations, inclut la protection des migrants vulnérables. Le projet pilote du CICR sur les migrants disparus a pour objectif de localiser les migrants zimbabwéens qui sont disparus en Afrique du Sud ou d'élucider leur sort, pour apporter une réponse à leurs familles. Le CICR se propose de travailler avec les autorités sud-africaines et zimbabwéennes pour renforcer et améliorer les dispositifs, outils et moyens utilisés pour localiser les proches disparus, qu'ils soient en vie ou décédés. De plus, le CICR travaille aux côtés des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans la région, afin de rétablir le contact entre les familles qui ont été séparées en raison d'un conflit, d'une migration, d'un déplacement ou de catastrophes d'origine naturelle ou humaine et, si possible, de les réunir, en portant une attention particulière aux enfants.

La Revue *a choisi d'ouvrir ce numéro par les témoignages de familles de migrants portés disparus au Zimbabwe. Par ces témoignages, la Revue souhaite montrer la lutte au quotidien, qui dure parfois des années, à laquelle se livrent les personnes qui, ne sachant pas où se trouvent leurs proches, ni le sort qui leur a été réservé, vivent dans une incertitude permanente. Dans le cas de disparitions liées à la migration, les familles qui sont à la recherche de proches disparus sont souvent confrontées à des difficultés et ont divers besoins. Ces personnes ont choisi de partager leur quotidien avec les lecteurs de la* Revue*, afin que ceux-ci puissent comprendre les sentiments mêlés, entre incertitude, espoir et « besoin de savoir » qu'éprouvent, au quotidien, les familles de migrants disparus. Le CICR a recueilli ces témoignages au Zimbabwe en novembre 2017. L'anonymat des personnes a été respecté afin de protéger les familles.*

: : : : : : :

M. S. N. *est âgé de 80 ans. Il est à la recherche de son petit-fils, disparu en 2007.*

J'ai vu mon petit-fils pour la dernière fois en 2007. Depuis, nous ne l'avons pas revu et n'en avons eu aucune nouvelle. Je ne peux pas dire que je me souviens du jour exact où il a disparu, car il a quitté la maison, c'était pour aller travailler à Beitbridge [la principale ville du Zimbabwe, à la frontière avec l'Afrique du Sud]. Un autocar est venu ramasser beaucoup de jeunes hommes pour les emmener à Beitbridge, afin d'y effectuer des travaux manuels. Notre famille n'était alors pas vraiment inquiète car c'est ce que les jeunes hommes font : ils cherchent du travail pour pouvoir se débrouiller tout seuls.

Lorsqu'il était à Beitbridge, il échangeait souvent avec moi. En 2007, lorsque son contrat avec l'entreprise où il travaillait a pris fin, il m'a demandé de lui envoyer son passeport et d'autres documents d'identité pour qu'il puisse commencer à chercher un autre emploi. Comme j'étais persuadé qu'il voulait réellement trouver un autre emploi, je lui ai envoyé les documents dont il avait besoin. C'est la dernière fois que je lui ai parlé. Je n'avais aucune idée de ce qu'il avait l'intention de faire.

Quelques mois plus tard, je me suis rendu compte qu'il n'avait pas repris contact avec nous, ici, à la maison. J'ai essayé de le joindre à son numéro habituel, mais je n'ai pas réussi à l'avoir. J'ai alors demandé à ses amis et à ses anciens collègues de travail s'ils savaient où il se trouvait. C'est alors que j'ai appris qu'il aurait fait ses adieux à ses amis et leur aurait dit qu'il allait chercher un emploi en Afrique du Sud. On m'a dit qu'il avait quitté Beitbridge.

J'ai continué à demander à des proches et à ses amis en Afrique du Sud s'il était parvenu à trouver à se loger et si, au moins, il leur avait rendu visite. On me répondait chaque fois la même chose : « Nous ne l'avons pas vu. » L'Afrique du Sud est un pays très vaste ; je ne savais même pas par où

> **“Ces dix dernières années ont été très douloureuses pour moi. Le plus dur, c'est de ne pas savoir s'il est vivant ou mort. Je ne lui demanderais pas nécessairement de revenir à la maison sur-le-champ, mais tout ce que je veux, c'est savoir.”**

commencer mes recherches. Regardez comme je suis vieux. J'ai maintenant 80 ans et je n'ai plus ni la force ni l'énergie pour franchir la frontière afin de tenter de le retrouver. Même si je voulais envoyer un proche à sa recherche, par où commencer ?

Nous n'avons jamais signalé sa disparition à la police. Je ne pensais pas que c'était nécessaire, car tous les jeunes de la région partaient pour l'Afrique du Sud pour trouver un emploi. C'est courant ici. Je pensais aussi qu'il allait revenir. Cependant, après plusieurs mois, j'ai pris conscience qu'il avait disparu et je me suis dit qu'il était maintenant trop tard pour signaler sa disparition à la police.

Je ne sais pas ce qu'il lui est arrivé. J'ai le cœur brisé, car je n'ai rien pu faire pour le retrouver quand il était encore temps. Il s'est peut-être noyé en tentant de franchir illégalement la frontière sud-africaine. Mais il avait un passeport, alors pourquoi aurait-il fait cela ? Je ne sais pas ce qu'il lui est arrivé. Tous, nous l'aimions. J'aimerais qu'il rentre à la maison. J'espère qu'il nous reviendra en vie.

Je suis reconnaissant au CICR d'avoir entrepris des recherches ; cela nous donne l'espoir que, finalement, on commencera à le chercher. Ces dix dernières années ont été très douloureuses pour moi. Le plus dur, c'est de ne pas savoir s'il est vivant ou mort. Je ne lui demanderais pas nécessairement de revenir à la maison sur-le-champ, mais tout ce que je veux, c'est savoir.

: : : : : : :

Mme M. N. *vit au Zimbabwe. Sa fille a disparu en 2012.*

Il y a cinq ans que ma fille a disparu. En 2012, le jour où elle a disparu, nous avons quitté la maison ensemble et pris le même autocar qui allait du Zimbabwe jusqu'à la frontière avec l'Afrique du Sud. Je me rendais à mon travail, une ferme en Afrique du Sud. Ma fille travaillait aussi en Afrique du Sud depuis 2008. Nous avons pris un deuxième autocar en direction de Johannesburg et, après avoir franchi la frontière, nous devions descendre à des arrêts différents. Arrivée à destination, je suis descendue de l'autocar et elle a poursuivi son trajet. Ses derniers mots ont été : « Je t'appelle dès que j'arrive. »

Quelques jours plus tard, elle n'avait toujours pas appelé. J'ai reçu un appel de son employeur qui m'a dit qu'elle ne s'était pas présentée à son travail et qu'elle n'avait pas justifié son absence. Sur le coup, je n'ai pas paniqué. J'étais convaincue qu'elle allait bien et qu'elle avait juste été retardée.

Plus tard, lorsque son employeur nous a conseillé de signaler sa disparition à la police, j'ai commencé à angoisser. J'ai envoyé sa sœur en Afrique du Sud pour qu'elle signale sa disparition à la police. La police lui a conseillé de retourner à la frontière entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe afin de s'adresser à la police du lieu. Ce qu'elle a fait. Elle a alors pu vérifier l'identité des personnes qui avaient été arrêtées par la police sud-africaine pour avoir tenté de franchir illégalement la frontière depuis le Zimbabwe. Le nom de sa sœur ne figurait pas sur la liste.

Elle est ensuite allée à la morgue de Musina, la principale ville d'Afrique du Sud, le long de la frontière avec le Zimbabwe. On lui a alors dit que l'on avait retrouvé le corps d'une femme dans la rivière qui avait sans doute perdu la vie en tentant de

traverser la frontière pour entrer illégalement en Afrique du Sud. Elle s'est rendue à l'endroit où le corps avait été retrouvé et a constaté qu'il ne s'agissait pas de sa sœur.

Dans les premiers mois qui ont suivi sa disparition, la police sud-africaine a été très active. Notre famille espérait qu'on la retrouverait. Comme nous habitons un endroit assez reculé du Zimbabwe, nous ne pouvions pas faire grand-chose pour la rechercher par nous-mêmes. Nous ne pouvions compter que sur la police. Toutefois, les mois passaient et nous n'avions toujours aucune nouvelle. J'avais le cœur brisé et j'ai commencé à perdre espoir. Les mois sont devenus des années. Mais il ne se passe pas un jour sans que je ne pense à mon enfant.

“Ce furent les années les plus douloureuses, non seulement pour moi, en tant que mère, mais aussi pour toute notre famille. Quand votre enfant disparaît, il ne se passe pas un jour sans que vous ne pensiez à lui, en revivant les événements avec la souffrance qui refait surface.”

En 2014, un de nos proches nous a dit qu'il échangé avec elle sur Facebook. Elle lui avait dit qu'elle allait bientôt rentrer à la maison. J'ai alors repris espoir et nous attendions son retour avec anxiété. Mais ensuite, nous n'avons plus eu aucune indication de son possible retour.

Ma fille m'a laissé son fils. Il a maintenant six ans. C'était elle qui subvenait aux besoins de la famille et, depuis qu'elle a disparu, notre vie n'est plus la même. Nous avons à peine de quoi nourrir les enfants et les envoyer à l'école. Je ne veux pas émettre d'hypothèses sur ce qui a pu lui arriver. Je ne veux pas y penser mais, si elle est quelque part, qu'en est-il de l'amour qu'elle porte à son enfant ? Je sais qu'elle serait revenue pour son fils unique.

Ce fut dur. Durant toutes ces années, j'aurais voulu faire quelque chose pour retrouver mon enfant, mais je ne savais pas quoi faire, ni par où commencer. Je sais que je ne peux pas juste me contenter d'attendre à ne rien faire, mais a personne ne nous a proposé son aide.

Quand des gens du CICR sont venus et nous ont dit qu'ils aidaient les familles dont des membres avaient disparu, je n'ai pas réfléchi à deux fois pour nous inscrire. Je ne sais pas exactement où ces recherches vont nous mener, mais elles m'ont redonné espoir. Je peux maintenant me raccrocher à l'idée que des démarches ont été entreprises pour découvrir ce qui arrivé à ma fille. Notre famille acceptera l'issue, quelle qu'elle soit. Nous avons attendu assez longtemps pour avoir des informations sur ce qu'il lui est arrivé.

Pour autant, je ne pourrai jamais oublier ces cinq dernières années. Ce furent les années les plus douloureuses, non seulement pour moi en tant que mère, mais aussi pour toute notre famille. Quand votre enfant disparaît, il ne se passe pas un jour sans que vous ne pensiez à lui, en revivant les événements avec la souffrance qui refait surface.